

Réf: Dossier 481815

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE CONFORT CONSTRUCTION AIGLE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON MAROC, LOT :  
2454, ILOT :116, SECTION : HI, PARCELLE : 290, 21 BP  
1029 ABIDJAN 21., Lot 2454, Ilot 116

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/08/2025, et enregistrés le 04/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE CONFORT CONSTRUCTION  
AIGLE »

Objet : ENTRETIEN INDUSTRIELS, NETTOYAGE EXTERNE  
DES TANKS ET FACADES,  
DECOLMATAGE ET NETTOYAGE DES ESPACES  
CONFINES, INSTALLATION ET MAINTENANCE CAMERA DE  
SURVEILLANCE, SOUDURE ET CHAUDRONNERIE,  
ETANCHETTE

Et pour la réalisation de l'objet social : - L'  
acquisition, La Location Et La Vente De Tous Biens  
Meubles Et Immeubles. -L'emprunt De Toutes Sommes  
Auprès De Tous Etablissements Financiers Avec

Possibilité De Donner En Garantie Tout Ou Partie  
Des Biens Sociaux. - La Prise En Location Gérance De  
Tous Fonds De Commerce. - La Prise De Participation  
Dans Toute Société Existante Ou Devant Être Créée -Et

Généralement, Toutes Opérations Financières,  
Commerciales, Industrielles,

Mobilières Et Immobilière, Se Rapportant  
Directement Ou Indirectement A l'objet Social

Ou Pouvant En Faciliter l'extension Ou Le  
Développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON MAROC, LOT :  
2454, ILOT :116, SECTION : HI, PARCELLE : 290, 21 BP

1029 ABIDJAN 21., Lot 2454, Ilot 116

Dirigeant(s) M ASSANDE ASSANDE JEROME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02394 du 18/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12269/GTCA/RC/2026 du 18/02/2026

